

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjointes, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, MEYNIER, Mmes VERNIER, HALLE, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY- Mme CALONNE donne pouvoir à Mme REGALDI- M. MOLIN donne pouvoir à M. MARTI- M. JABER donne pouvoir à Mme DEPIERRE <p>ABSENT : M. BRUNIAUX</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERNIER</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procurations : 4	
Nb de votants : 22	
Convocation du : 25 / 06 / 2024	

DÉLIBÉRATION N° 04 :

Attribution de subventions exceptionnelles

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

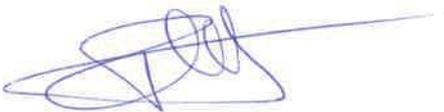
- **D'ATTRIBUER** les subventions exceptionnelles suivantes :
 - L'association Pianos en Arbois pour le festival d'été 2024 : 400 €
 - L'association Triangle d'Or Jura Foot pour la balade gourmande 2024 : 1 000 €

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 5 juillet 2024

La Maire,


Juvallérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,


Emilie VERNIER